

**Deux nouveaux membres « industriels » au Comité d'éthique
et de déontologie des entreprises du médicament (Codeem)**

Karinn CARPIN (AstraZeneca,) et Sabine CARENCO (Takeda) ont rejoint le Codeem, l'organe indépendant d'éthique et de déontologie des entreprises du médicament en France le 11 mars 2026.

Elles remplacent respectivement, Alban Briard (*Directeur Ethique et Intégrité des affaires au sein de Sanofi*) qui a libéré son poste de membre « industriel » à la commission d'éthique et de déontologie, ainsi que Pierre-André Poirier (*Directeur Ethique et Conformité Groupe Pierre Fabre*) qui a libéré son poste de membre à la Section des alertes, des litiges et des sanctions.



• **Karinn CARPIN, nommée à la Commission d'éthique et déontologie**

Depuis 2023, Karinn CARPIN occupe le poste de Directrice Excellence Qualité des Relations Professionnelles chez AstraZeneca.

Elle a auparavant occupé plusieurs fonctions en ressources humaines, notamment Directrice des Relations Sociales chez AstraZeneca, Manager RH France chez Biogen au sein du Comité de direction.

Diplômée d'un Master en Management de l'Innovation (EDHEC), d'un DESA en Management des Ressources Humaines (CNAM) et d'une formation à Management Télécom (INT), elle est également certifiée en coaching systémique et en coaching individuel.



• **Sabine CARENCO, nommée à la Section des alertes, des litiges et des sanctions**

Sabine Carenco est Responsable juridique chez Takeda France depuis 2015, avec un périmètre couvrant l'ensemble du droit des affaires et du droit pharmaceutique.

Elle a rejoint Takeda France en 2003, après avoir débuté sa carrière en 2001 chez AstraZeneca, puis exercé chez GlaxoSmithKline en tant que juriste généraliste, où elle développe une expérience en rédaction et négociation de contrats, en analyse juridique et en suivi de contentieux.

Elle est titulaire d'un Master II en droit des assurances (Université Panthéon-Assas), d'un DESS en droit de la santé (Université Bordeaux IV) ainsi que d'une maîtrise en droit privé. Elle est également certifiée à la profession de médiatrice.

A propos du Codeem

Le Codeem est l'organe indépendant d'éthique et de déontologie des entreprises du médicament en France. Il a été créé en 2011 à l'initiative des entreprises du médicament dans une démarche volontariste d'autorégulation et de promotion des bonnes pratiques. Il est le gardien du respect des règles déontologiques et de l'éthique des entreprises du médicament et contribue, par ses avis et ses actions, à promouvoir l'éthique du secteur du médicament. Il est composé :

- D'une Commission d'éthique et de déontologie,
- D'une Section des alertes, des litiges et des sanctions.

Les membres actuels du Codeem ont été nommés pour un mandat allant jusqu'en janvier 2027.

Contacts presse :

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org

Julien GOUGEROT - 06 08 97 50 49 - jgougerot@leem.org